

Conformité RH – Suis-je en règle ?

PUBLIC VISE :

Gestionnaire RH,
Responsable RH.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation du droit du travail
- Réaliser un diagnostic interne de conformité RH
- Comprendre sa responsabilité en matière de santé et sécurité au travail
- Mettre en place le Document Unique d'Evaluation des Risques dans mon entreprise

NOMBRE DE

PARTICIPANTS :

Minimum 4 personnes
Maximum 10 personnes.

PROGRAMME

Se repérer dans les règles applicables en droit du travail

- Structure du droit du travail.
- Articulation entre convention collective et code du travail.

Les règles relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité

- La responsabilité de l'employeur
- La gestion des risques
- La prévention de la santé au travail
- Le DUER

INTRA :

Contenu modulable et adaptable selon vos besoins.

INTER :

Des dates, lieux et tarifs sont disponibles sur demandes.

Les obligations de l'employeur

- Seuil d'effectif
- L'affichage obligatoire et les documents obligatoires à détenir par l'entreprise
- L'organisation du temps de travail et les contrats de travail
- La représentation du personnel (CSE) et les négociations obligatoires
- La formation professionnelle
- Les entretiens RH obligatoires
- La conformité de la paie
- La conformité RGPD

Travailler en collaboration avec différents acteurs

- Les instances représentatives du personnel
- L'inspection du travail
- La médecine du travail
- Les services de prévention et de santé au travail (SPST)

DUREE :

2 journées (14h)

PREREQUIS :

Aucun

PEDAGOGIE

- Documents supports de formation projetés.
- Prise de parole.
- Echange de pratiques.
- Travail sur vos documents internes

EVALUATION

- Feuille de présence.
- Attestation de formation.
- Evaluation de la satisfaction de la formation.

CONTACT :

GOEES - Roxane VITOUX
communication@goees.fr
06 81 07 55 86

ORGANISME

PRESTAREST et IFCAES

